



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Steve Perreault, président, et tenue le 24 mai 2023 à 14h30 au 100, place de la Mairie à Mont-Blanc.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Perreault, représentant de Lac-Supérieur
Monsieur Richard Forget, représentant de Lantier
Monsieur Frédéric Broué, représentant de Sainte-Agathe-des-Monts
Madame Marie-Lise Daigle, représentante de Val-des-Lacs
Madame, Dominique Forget, représentante de Val-David
Monsieur André Ibgby, représentant d'Ivry-sur-le-Lac
Monsieur André Brisson, représentant de Mont-Blanc

SONT ABSENTS:

Monsieur Francis Corbeil, représentant de Sainte-Lucie-des-Laurentides
Monsieur Michel Bazinet, représentant de Val-Morin

EST AUSSI PRÉSENT:

Monsieur Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Steve Perreault, la séance ordinaire est ouverte à 14h30.

RÉSOLUTION 857-05-2023 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur André Ibgby :

D'ADOPTER l'ordre du jour après avoir ajouté les items suivants :

- 5.3 Virement de crédits budgétaires
- 5.4 Nomination de Jean Léo Legault à titre d'administrateur principal du compte AccèsD affaires
- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2023
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Amendement à la résolution 814-02-2023 afin de modifier le calendrier et le lieu de la tenue des séances du conseil d'administration
- 5. TRÉSORERIE
 - 5.1 Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
 - 5.2 Dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées en vertu du règlement 013-21 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
 - 5.3 Virement de crédits budgétaires
 - 5.4 Nomination de Jean Léo Legault à titre d'administrateur principal du compte AccèsD affaires
- 6. OPÉRATIONS



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

7. Période de questions
8. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 858-05-2023

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2023

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2023, le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Dominique Forget :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2023, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 859-05-2023

AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 814-02-2023 AFIN DE MODIFIER LE CALENDRIER ET DU LIEU DE LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration souhaite tenir ses séances à Sainte-Agathe-des-Monts;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a une salle qui pourrait être mise à la disposition de la RITL pour la tenue des séances du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite modifier le calendrier des séances ordinaires 2023 du conseil d'administration adopté le 22 février 2023;

Il est proposé par Monsieur André Brisson :

D'AMENDER le calendrier des séances ordinaires du conseil d'administration en conservant seulement les séances suivantes à venir pour l'année 2023 :

- Mercredi 21 juin 2023
- Mercredi 20 septembre 2023
- Mercredi 15 novembre 2023

DE TENIR les séances du conseil d'administration de la RITL à la salle 24H Tremblant de la bibliothèque Gaston-Miron située au 83, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts à compter de la prochaine séance.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 860-05-2023

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 16 avril au 15 mai 2023 totalise 303,415.47 \$ et se détaille comme suit :



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Chèques :	20 217.66\$
Traitements bancaires :	181 267.55\$
Salaires et remboursement de dépenses du 16 avril au 15 mai 2023 :	101 930.26\$
Total :	303,415.47 \$

Il est proposé par Madame Dominique Forget :

D'APPROUVER la liste des déboursés portant ainsi que la liste des salaires et remboursements de dépenses du 16 avril au 15 mai 2023 totalisant 303,415.47 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES ACCORDÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT 013-2021 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Le secrétaire-trésorier par intérim procède au dépôt de la liste des autorisations de dépenses accordées du 16 avril au 15 mai 2023 par les responsables d'activités budgétaires

RÉSOLUTION 861-05-2023 VIREMENTS DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 013-21 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier par intérim peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil.

Il est proposé par Monsieur Frédéric Broué :

D'AUTORISER les virements de crédits budgétaires suggérés, tels que détaillés à la liste préparée par les services administratifs dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 862-05-2023 NOMINATION DE JEAN LÉO LEGAULT À TITRE D'ADMINISTRATEUR PRINCIPAL DU COMPTE ACCÈSD AFFAIRES

CONSIDÉRANT QUE la RITL a signé avec la Caisse Desjardins de Mont-Tremblant une convention d'adhésion au service AccèsD Affaires ;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

DE DÉSIGNER Monsieur Jean Léo Legault, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à titre d'administrateur principal aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin ;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer, pour et au nom de la RITL, toute convention d'adhésion et tout autre document requis ou utile à cette fin.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PÉRIODE DE QUESTIONS

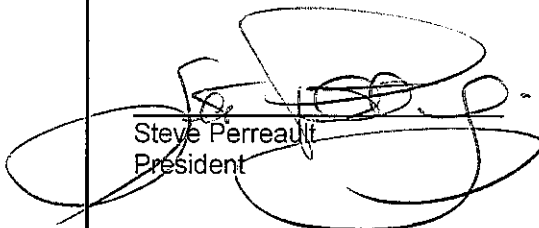
Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

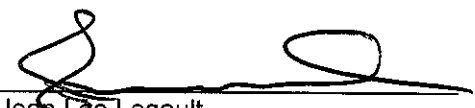
RÉSOLUTION 863-05-2023 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Marie-Lise Daigle de lever la présente séance à 14h35.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Steve Perreault
Président


Jean-Léo Legault
Directeur général et secrétaire-trésorier par
intérim